



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## entreprises en difficulté

Question écrite n° 46115

### Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur la question de la prévention et de l'accompagnement par la puissance publique des plans de sauvegarde de l'emploi. Le rapport d'information n° 1399 de la commission des finances publié en octobre 2013 formule des propositions visant à définir de nouveaux droits pour les salariés en situation de licenciement collectif. Le rapport suggère notamment de suspendre les droits liés au bénéfice d'un congé de reclassement ou d'un contrat de sécurisation professionnelle lorsque le salarié retrouve un emploi, pendant la période de travail effectif, sur une durée maximum de 24 mois. Il lui demande si le Gouvernement entend donner une suite favorable à cette suggestion.

### Données clés

**Auteur :** [M. Marc Le Fur](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 46115

**Rubrique :** Entreprises

**Ministère interrogé :** Redressement productif

**Ministère attributaire :** Travail

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [17 décembre 2013](#), page 13094

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)